

Mention d'information

Application carte Vitale : mise en œuvre d'une expérimentation

La Cnam en coresponsabilité avec le GIE SESAM-Vitale et la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA) mettent en œuvre un traitement destiné à expérimenter l'utilisation de la carte Vitale sous la forme d'une application installée sur un smartphone (appli carte Vitale) dénommée ci-après « ApCV ».

Cette expérimentation, limitée aux départements des Alpes-Maritimes et du Rhône, nécessite le traitement de données personnelles afin de :

- Cibler les professionnels de santé et assurés éligibles et gérer le consentement de ceux-ci à l'expérimentation ;
- Utiliser l'application carte Vitale pour accéder aux mêmes services qu'avec une carte Vitale ;
- Gérer le processus d'enrôlement de l'application pour les assurés volontaires ;
- Evaluer quantitativement et qualitativement l'expérimentation.

Les informations traitées sont :

- les données d'activité professionnelle et d'identification des professionnels de santé, (y compris la patientèle) ;
- les données relatives aux catégories de professionnels de santé et leur secteur d'activité libérale ainsi que la compatibilité « ApCV » du logiciel agréé ;
- les données relatives aux assurés éligibles : validité de la carte Vitale, critères d'âge et ouverture des droits (16 ans minimum et absence de passage à la majorité durant l'expérimentation) et consommation de soins durant les 12 derniers mois,
- les données d'identification des assurés : NIR, nom de famille, nom d'usage, prénom, date et lieu de naissance, adresse mail de contact, titre d'identité et photo.

Les données sont issues des bases informationnelles de l'Assurance Maladie et du GIE SESAM-Vitale. La donnée d'identification du professionnel de santé (numéro assurance maladie) est utilisée dans les échanges avec l'éditeur dans le cadre de l'installation du logiciel compatible « ApCV ».

Les données statistiques sont mises à disposition de façon agrégée au GIE SESAM-Vitale, à la Cnam et à la CCMSA. Elles sont issues des bases informationnelles de l'Assurance Maladie, du GIE SESAM-Vitale et du suivi statistiques des enrôlements.

L'accès aux données d'identification des assurés et des professionnels de santé est réservé aux seuls agents habilités de l'organisme local et du GIE SESAM-Vitale en charge des opérations d'extraction et de suivi, individuellement habilités par le Directeur de leur organisme et dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître.

Les données traitées dans le cadre de l'expérimentation sont conservées 12 mois et pour la réalisation des analyses et évaluation post expérimentation, elles sont conservées les 12 mois suivants.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi qu'un droit à l'effacement de ces données. Le traitement effectué étant basé sur votre

consentement, vous pouvez retirer ce dernier à tout moment. Le retrait de votre consentement entrainera l'abandon de votre participation à l'expérimentation.

Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données de l'organisme de rattachement.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles.

[Commission Nationale Informatique et Libertés -- CNIL -3 place Fontenoy - TSA-80715-75334 PARIS CEDEX07](#)